

PAKISTAN



Aperçu

Faits marquants

- Le Gouvernement a approuvé une nouvelle politique nationale sur les réfugiés afghans qui met l'accent sur une mise en œuvre efficace de la stratégie de solutions pour les réfugiés afghans dont le but est de soutenir le rapatriement librement consenti, la réintégration durable et l'assistance aux pays hôtes. Cet instrument a encouragé la création de conditions propices à un rapatriement librement consenti et une réintégration durable, l'élargissement des possibilités éducatives et des moyens de subsistance pour les réfugiés, l'assistance aux communautés hôtes, l'offre d'autres dispositions de séjour pour les personnes restant dans le pays, le soutien à la réinstallation dans des pays tiers

et l'élaboration d'une loi nationale sur les réfugiés.

- Le Gouvernement pakistanais a adopté une politique nationale sur la gestion et le rapatriement des réfugiés afghans, dont l'un des objectifs était de rédiger une loi nationale sur les réfugiés.
- Après le plaidoyer du HCR, le Gouvernement a prolongé la validité des cartes d'enregistrement et l'accord tripartite sur le rapatriement librement consenti jusqu'à la fin décembre 2015, ce qui permet aux réfugiés afghans de rester au Pakistan en toute légalité.
- À la demande du Gouvernement, le HCR a apporté son concours à la rédaction de la loi nationale sur les réfugiés, qui est encore en cours d'examen.
- L'Organisation a facilité le rapatriement librement consenti

Présence du HCR | 2013

Nombre de bureaux	4
Total personnel	327
Effectif international	41
Effectif national	256
VNU	4
Autres	26

de plus de 31 000 réfugiés afghans et le retour de quelque 90 000 déplacés internes.

- Un comité directeur national a été formé pour coordonner et guider la mise en œuvre de la stratégie de solutions pour les réfugiés afghans.
- Le programme en faveur des zones d'accueil ou touchées par la présence de réfugiés (RAHA) a continué d'être élargi avec près de 2 000 projets communautaires mis en œuvre depuis son lancement en 2009, au bénéfice de près de quatre millions de personnes.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Le Pakistan a accueilli plus de 1,6 million de réfugiés afghans enregistrés (détenteurs d'une carte d'enregistrement) et près d'un million supplémentaire d'Afghans sans papiers. La majorité d'entre eux vivaient dans des centres semi-urbains et les 37 pour cent restants

résidaient dans 76 villages de réfugiés. En décembre 2013, on estimait que 747 500 déplacés internes se trouvaient dans la province de Khyber Pakhtunkhwa : 5 pour cent dans trois camps de déplacés internes et 95 pour cent dans des communautés hôtes.

Type de population	Origine	Total	Nb personnes assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Afghanistan	1 615 900	1 615 900	47	50
	Pays divers	600	600	40	29
Demandeurs d'asile	Afghanistan	5 300	5 300	54	52
	Pays divers	60	60	38	35
Déplacés internes	Pakistan	747 500	747 500	46	54
Déplacés de retour, y compris assimilés déplacés	Pakistan	90 600	-	46	57
Total		2 459 960	2 369 360		

| Résultats en 2013 |

Réalisations et impact

Le tableau suivant contient des exemples d'objectifs et de cibles prévus pour les interventions dans le cadre du programme du HCR dans cette opération en 2013. De brefs commentaires sur les résultats de fin d'année

et l'impact sur les personnes relevant de la compétence du HCR sont indiqués, notamment les raisons pour lesquelles les cibles n'ont pu être atteintes dans certains cas.

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultat fin 2013
SOLUTIONS DURABLES			
Potentiel en matière de rapatriement librement consenti réalisé			
<p>Résultats/impact : en 2013, toutes les personnes relevant de la compétence du HCR qui souhaitaient rentrer de leur plein gré (environ 31 200 individus) ont été rapatriées en Afghanistan depuis le Pakistan avec l'aide du HCR. Beaucoup de réfugiés afghans qui vivaient au Pakistan semblaient attendre les répercussions potentielles des élections afghanes de 2014 et du retrait des forces internationales de sécurité en Afghanistan sur la situation sécuritaire dans le pays. La situation économique difficile qui règne en Afghanistan a aussi contrarié les retours. En 2013, il y a également eu des cas de déplacements internes et de mouvements de retour au Pakistan. Le HCR a aidé plus de 90 600 déplacés internes (plus de 19 000 familles) à rentrer chez eux.</p> <p>Écarts : le HCR a eu un accès limité aux zones de retour. Par conséquent, l'Organisation a continué de prôner auprès des autorités la réalisation de missions de suivi pour déterminer si les retours étaient durables et librement consentis.</p>			
Pourcentage de personnes relevant de la compétence du HCR ayant l'intention de revenir chez elles et qui sont rentrées de leur plein gré	Détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement	100%	100%
	Déplacés internes	100%	100%
PROCESSUS DE PROTECTION ET DOCUMENTS ADÉQUATS			
Nombre accru de documents individuels			
<p>Résultats/impact : après un plaidoyer soutenu du HCR, les cartes d'enregistrement, dont la validité expirait fin 2012, ont été prolongées jusqu'en décembre 2015. Avec l'appui du HCR, le Gouvernement s'est préparé à délivrer de nouveau la carte d'enregistrement début 2014 avec la nouvelle date de validité et a mis au point une campagne d'information massive pour soutenir cette opération. Par ailleurs, dans les six centres de modification des cartes d'enregistrement du pays, plus de 22 700 cartes d'enregistrement ont été corrigées ou remplacées, plus de 9 300 enfants nés de parents détenteurs d'une carte d'enregistrement ont été enregistrés sur la carte parentale et près de 4 900 certificats de naissance ont été délivrés.</p> <p>Écart : à peine 22 700 demandes de cartes d'enregistrement ont été présentées, dont toutes ont été complétées. Puisqu'un nombre limité de parents a sollicité une carte d'enregistrement pour leurs enfants, 80 pour cent seulement des détenteurs d'attestation d'enregistrement possédaient un document d'identité valable. Cet écart devrait être comblé pendant l'opération de renouvellement des cartes d'enregistrement qui sera menée en 2014.</p>			
Pourcentage de détenteurs d'une carte d'enregistrement qui possèdent un document d'identité valable	Détenteurs afghans d'une carte d'enregistrement	100%	80%
Nombre de documents d'identité délivrés aux détenteurs d'une carte d'enregistrement	Détenteurs afghans d'une carte d'enregistrement	28 000	22 708

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultat fin 2013
Accès élargi aux procédures de détermination du statut et qualité relevée			
<p>Résultats/impact : faute de cadre juridique national ou de régime national permettant d'enregistrer les arrivées de demandeurs d'asile, le HCR a continué d'assurer les évaluations en vue de la détermination du statut de réfugié et a statué sur 1 680 demandes d'asile (plus de 5 100 individus). Il a délivré plus de 2 000 cartes d'identité de réfugié et certificats de demandeurs d'asile.</p> <p>Écart : le nombre de dossiers en souffrance fin 2013 était d'un peu plus de 1 300 (soit environ 4 000 individus).</p>			
Mesure dans laquelle les demandeurs ont accès à la procédure de détermination du statut	Demandeurs d'asile et réfugiés reconnus individuellement	100%	100%
Mesure dans laquelle la procédure de détermination du statut du HCR a été mise en œuvre	Demandeurs d'asile et réfugiés reconnus individuellement	100%	100%
ENVIRONNEMENT DE PROTECTION FAVORABLE			
Accès à l'aide juridique et aux recours légaux amélioré			
<p>Résultats/impact : dans quatre provinces, dix centres d'aide et de conseils juridiques sont demeurés opérationnels pour épauler les détenteurs d'une carte d'enregistrement, prodiguer une aide juridique, assurer une représentation auprès des tribunaux et conseiller les bénéficiaires par le biais de camps juridiques, réunions de <i>shura</i> et services de conseil.</p> <p>Le HCR a aidé les déplacés internes à obtenir des documents d'identité en passant par l'autorité gouvernementale responsable, et a répondu aux besoins de documents de tous les déplacés internes vivant dans des camps. Les personnes récemment déplacées ont obtenu accès à l'aide juridique et ont résolu leurs problèmes de papiers d'identité par le biais de bureaux des plaintes dans les points d'enregistrement. En raison du manque de capacité de proximité de l'Autorité responsable de l'enregistrement et de la base de données nationale, le Haut Commissariat a apporté une assistance mobile afin de faciliter l'accès à l'aide juridique et au suivi de la protection dans les zones isolées.</p> <p>Écarts : la majorité des déplacés internes, en particulier dans les zones rurales, n'ont pu avoir accès à l'aide juridique</p>			
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR ayant reçu une aide juridique	Détenteurs afghans d'une carte d'enregistrement	20 000	17 433
	Déplacés internes	25 000	19 475
BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS			
La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation			
<p>Résultats/impact : en 2013, le HCR a dispensé un enseignement primaire formel et non formel gratuit à près de 96 000 enfants réfugiés, principalement dans des villages de réfugiés, dans 174 écoles, 53 classes satellites et 18 écoles de filles à domicile. Le Haut Commissariat a pris en charge les salaires de près de 1 400 enseignants, distribué du matériel pédagogique aux écoles ainsi que des primes d'encouragement pour les enfants, fondées sur la fréquentation des élèves, en particulier des filles. Ces initiatives, ainsi que les campagnes de sensibilisation de la communauté à l'importance de l'éducation, ont valu une augmentation de 12 pour cent des inscriptions (principalement au niveau de l'école primaire dans les villages de réfugiés).</p> <p>Écarts : les informations sur les réfugiés afghans enregistrés fournies par l'Autorité responsable de l'enregistrement et de la base de données nationale ont révélé que 65 pour cent (soit près de 350 000) des enfants âgés de cinq à 14 ans n'avaient jamais fréquenté l'école, que seulement 13,7 pour cent (environ 73 000) étaient inscrits dans l'enseignement primaire formel et qu'à peine 0,3 pour cent avaient achevé leur enseignement primaire, alors que 20 pour cent des enfants suivaient une éducation non formelle, notamment dans des institutions religieuses. Les filles représentaient moins de 30 pour cent des enfants scolarisés. D'après cette évaluation, on estime qu'environ 200 000 enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient pas scolarisés. Néanmoins, le taux d'inscription brut des enfants des villages de réfugiés était de 83 pour cent, c'est-à-dire près de 69,3 pour cent plus élevé que la moyenne pour les réfugiés afghans au Pakistan. La proportion enseignant/élèves de un pour 60 dans les écoles de réfugiés a probablement contribué à augmenter les abandons dans l'enseignement primaire.</p>			
Pourcentage d'enfants relevant de la compétence du HCR âgés de 6 à 13 ans inscrits dans l'enseignement primaire	Détenteurs afghans d'une carte d'enregistrement	60%	47%
Nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement primaire	Détenteurs afghans d'une carte d'enregistrement	101 000	72 938
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR inscrits dans l'enseignement secondaire	Détenteurs afghans d'une carte d'enregistrement	8 500	6 403

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultat fin 2013
État de santé de la population amélioré			
<p>Résultats/impact : les réfugiés afghans dans 76 villages de réfugiés ont eu accès à des services de soins de santé primaires dans 62 unités de santé de base, ce qui a permis d'atteindre un taux de couverture vaccinale de 91 pour cent des enfants et une couverture prénatale de 90 pour cent. Jusqu'à ce qu'il soit possible de trouver des mécanismes viables pour intégrer les services de santé des réfugiés dans le système public de santé, le HCR continuera à assurer des services à une échelle minimale.</p> <p>Écarts : seules 14 des 18 unités de santé de base dans les villages de réfugiés nécessitant une remise en état ont été réparées en raison des contraintes financières.</p>			
Mesure dans laquelle les personnes relevant de la compétence du HCR ont accès aux soins de santé primaires.	Détenteurs afghans d'une carte d'enregistrement	100%	95%
Nombre de centres de santé équipés/construits/remis en état	Détenteurs afghans d'une carte d'enregistrement	18	14
Abris et infrastructures construits, améliorés et entretenus			
<p>Résultats/impact : dans le cadre du projet d'abris des villages de réfugiés du Pendjab, 167 abris avaient été construits fin juin 2013.</p>			
Pourcentage de ménages vivant dans des logements convenables	Détenteurs afghans d'une carte d'enregistrement	100%	100%
Nombre d'abris permanents/à long terme fournis	Détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement	167	167
La population dispose de suffisamment d'articles ménagers et de produits de base			
<p>Résultats/impact : l'assistance à l'intérieur et à l'extérieur des camps s'est poursuivie tout au long de l'année, avec près de 128 126 déplacés internes enregistrés par le HCR (plus de 27 700 familles) qui ont reçu des articles non alimentaires. Avant l'hiver, les déplacés internes qui vivaient dans des camps ont bénéficié de 1 400 tentes adaptées à la saison froide et plus de 8 500 trousseaux hivernales contenant des bâches en plastique, des couvertures, des nattes de couchage et des vêtements chauds.</p>			
Pourcentage de ménages dont les besoins en articles ménagers et de produits de base sont satisfaits	Déplacés internes	100%	100%
Nombre de personnes recevant un soutien matériel	Déplacés internes	180 000	128 126
AUTONOMISATION ET AUTOGESTION COMMUNAUTAIRES			
Coexistence pacifique avec les communautés locales encouragée			
<p>Résultats/impact : les projets en faveur des zones d'accueil ou touchées par la présence de réfugiés (RAHA) ont amélioré les services publics comme l'éducation, la santé, l'alimentation en eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi que l'environnement. Des organisations communautaires ont été créées dans des villages pour améliorer les relations et la confiance entre les réfugiés et leur communauté hôte, puisqu'ils ont plaidé en faveur de la coexistence pacifique.</p> <p>Écart : une identification prolongée et un long processus d'approbation ainsi que des changements dans les homologues gouvernementaux ont contrarié la mise en œuvre de certains projets RAHA. Des restrictions de sécurité ont encore aggravé cette situation.</p>			
Mesure dans laquelle les communautés locales soutiennent le maintien de la présence des personnes relevant de la compétence du HCR	Détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement	70%	53%
Nombre de projets bénéficiant aux communautés locales et déplacées mis en œuvre	Détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement	266	97

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Autorité de gestion des opérations en cas de catastrophe dans les Zones tribales sous administration fédérale, Autorité provinciale de gestion des catastrophes, Autorité responsable de l'enregistrement et de la base de données nationale – Gouvernement pakistanais, Département des forêts et de la faune du Balouchistan, Gouvernement pakistanais – Cellule de rapatriement des réfugiés afghans, Karachi, Gouvernement pakistanais – Commissariat aux réfugiés afghans, Balouchistan, Gouvernement pakistanais – Commissariat aux réfugiés afghans, Khyber Pakhtunkhwa, Gouvernement pakistanais – Commissariat aux réfugiés afghans, Pendjab, Gouvernement pakistanais – Commissariat principal aux réfugiés afghans, Islamabad, Hôpital universitaire Khyber, Ministère des États et des régions frontalières, Ministère pour les Réfugiés et le Rapatriement – Bureau de l'attaché chargé des réfugiés, Peshawar, Ministère pour les Réfugiés et le Rapatriement – Bureau de l'attaché chargé des réfugiés de l'Ambassade de la République islamique d'Afghanistan, Ministère pour les Réfugiés et le Rapatriement – Quetta

ONG :

ACTED, Alfalah Development Foundation, Alisei – Italie, American Refugee Committee, AWAZ Welfare Organization, Azat Foundation Baluchistan, Baluchistan Rural Development and Research Society, Baluchistan Rural Support Programme, Basic Education and Employable Skills Training, Basic Education for Afghan Refugees, Catholic Relief Services, Centre of Excellence for Rural Development, Church World Service – États-Unis, Comité international de secours – États-Unis, Commission internationale catholique pour les migrations, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Council for Community Development, Council for Community Development, Courage Development Foundation, Dost Welfare Foundation – Pakistan, Drugs and Narcotics Educational Services for Humanity, Foundation for Rural Development, Frontier Primary Health Care, Gender and Reproductive Health Organization, Hujra Village Support Organization, Innovative Development Organization, Islamic Helping Hands, Koshan Welfare Society, Legend Society, Muslim Aid, Naveed Khan Foundation, Organisation for Community Services and Development, Pakistan Community Development Program, Pakistan Rural Development Program, Participatory Integrated Development Society, Peace and Development Organization, Sarhad Rural Support Programme, Save the Children – États-Unis, Society for Community Support to Primary Education Balochistan, Society for Empowering Human Resources, Society for Humanitarian Assistance, Research, Empowerment and Development, Society for Humanitarian Rights and Prisoners Aid, Socio Pakistan, Struggle for Change, Tameer-e-Khalq Foundation, Taraqee Foundation, The Tehreek, Union Aid for Afghan Refugees, Water Environment and Sanitation Society, Youth Organization

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Secrétariat des Zones tribales sous administration fédérale

ONG :

Conseil norvégien pour les réfugiés, International Medical Corps

Autres :

OIT, OMS, ONU-Femmes, ONU-Habitat, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF, UNOPS, VNU

Évaluation des résultats

Des mécanismes de proximité renforcés ont donné accès à un soutien juridique à 80 pour cent au moins des réfugiés et déplacés internes. Le HCR a enregistré tous les individus déplacés à l'intérieur du Pakistan pendant l'année 2013 et toutes les personnes relevant de sa compétence souhaitant revenir dans leur lieu d'origine ont pu le faire dans la sécurité et la dignité.

Dans les 76 villages de réfugiés, 83 pour cent des enfants en âge de fréquenter l'école étaient inscrits dans l'enseignement primaire et le HCR a assuré là-bas des soins de santé primaires, une assistance liée à l'approvisionnement en eau et l'assainissement et une aide relative à la protection.

Dans le cadre d'une nouvelle stratégie quinquennale de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexiste, les personnes relevant de la compétence du HCR ont eu accès à des mécanismes d'aiguillage, des foyers sûrs, des conseils ainsi que des services juridiques et médicaux pour les victimes de cette violence.

La coexistence pacifique entre les déplacés internes et les communautés locales a été encouragée lors de séances de mobilisation et avec des projets en faveur des zones d'accueil ou touchées par la présence de réfugiés (RAHA) qui ont bénéficié aux communautés hôtes et aux réfugiés, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de même que de l'alimentation en eau et de l'assainissement.

Tous les déplacés internes vulnérables vivant dans des camps ont reçu un abri adéquat et bénéficié d'infrastructures, notamment des adaptations saisonnières des abris. En 2013, un peu plus de 1 500 dossiers individuels ont été présentés en vue de la réinstallation et plus de 1 100 individus sont partis pour leur nouveau pays.

La situation sécuritaire imprévisible est demeurée le principal obstacle opérationnel du HCR. Elle a limité les activités de proximité de protection et la prestation d'une assistance à la population réfugiée (semi-)urbaine grandissante, par rapport à la population plus réduite dans les villages de réfugiés. La situation politique et sécuritaire précaire en Afghanistan, s'ajoutant à un manque d'investissement en faveur du développement, a eu pour conséquence un recul de 63 pour cent du nombre de réfugiés afghans optant pour un rapatriement en 2013 par rapport à 2012.

Collaboration avec les partenaires

En 2013, le HCR a poursuivi son étroite collaboration avec le Gouvernement et les ONG partenaires, ainsi que les institutions des Nations Unies.

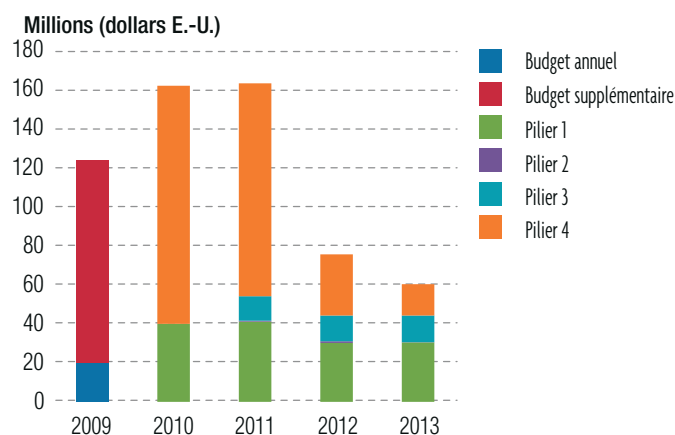
Les questions relatives aux réfugiés ont été coordonnées par plusieurs équipes spéciales présidées par le Gouvernement aux niveaux fédéral et provincial.

L'Organisation a continué d'être à la tête des modules de la protection, des abris/des articles non alimentaires, et de la coordination des camps/la gestion des camps dans l'urgence complexe dans la province de Khyber Pakhtunkhwa et les Zones tribales sous administration fédérale. En revanche, à la fin de l'année, elle a cessé de diriger le module de la protection en cas de catastrophe naturelle.

Informations financières

Dépenses au Pakistan | 2009-2013

Le budget global de l'opération du HCR au Pakistan a été fixé à 161,3 millions de dollars E.-U., soit 12 pour cent de plus qu'en 2012. La principale raison de cette augmentation était de renforcer le soutien du HCR à la stratégie de solutions pour les réfugiés afghans, de relever la qualité de la protection des réfugiés au Pakistan et de l'assistance prodiguée aux communautés accueillant des réfugiés grâce au programme RAHA. Le niveau de financement disponible pour cette opération a permis des dépenses totales de 60,3 millions de dollars E.-U., ce qui correspond à 37 pour cent des besoins globaux. En conséquence, la qualité des services essentiels pour les réfugiés afghans vivant dans les villages de réfugiés est demeurée médiocre.



Budget, revenus et dépenses au Pakistan | dollars E.-U.

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	59 970 189	1 489 108	59 679 718	40 215 307	161 354 322

Revenus issus des contributions ¹	15 344 778	0	11 345 245	13 511 938	40 201 961
Autres fonds disponibles / transferts	15 143 063	78 690	2 813 917	2 533 374	20 569 043
Total des fonds disponibles	30 487 841	78 690	14 159 162	16 045 311	60 771 004

DÉPENSES PAR OBJECTIF

Environnement de protection favorable

Instruments régionaux et internationaux	0	0	0	0	0
Droit et politique générale	256 203	0	0	0	256 203
Institutions administratives et pratiques	145 675	0	0	0	145 675
Accès à l'assistance juridique et recours	917 209	0	0	483 092	1 400 300
Accès au territoire et réduction du risque de refoulement	266 319	0	0	0	266 319
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	514 230	0	595	0	514 826
Sous-total	2 099 636	0	595	483 092	2 583 323

Processus de protection et documents adéquats

Conditions d'accueil	0	0	0	0	0
Identification des cas d'apatridie	0	77 367	0	0	77 367
Enregistrement et établissement de profils	570 958	0	0	449 224	1 020 182
Procédures de détermination du statut	1 133 555	0	0	0	1 133 555
Documents individuels	1 064 843	0	0	377 728	1 442 571
Sous-total	2 769 355	77 367	0	826 952	3 673 674

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	2 415 428	0	0	0	2 415 428
Protection des enfants	830 710	0	0	0	830 710
Sous-total	3 246 138	0	0	0	3 246 138

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Besoins de base et services essentiels</i>					
Santé	3 256 045	0	718 906	0	3 974 951
Santé procréative et services liés au VIH	763 920	0	0	0	763 920
Nutrition	317 363	0	0	0	317 363
Eau	666 467	0	1 119 707	0	1 786 174
Abris et infrastructure	158 132	0	0	6 893 466	7 051 598
Articles ménagers et articles de base	0	0	0	2 205 325	2 205 325
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 297 633	0	404 179	0	1 701 812
Éducation	3 540 059	0	1 500 892	0	5 040 952
Sous-total	9 999 619	0	3 743 684	9 098 791	22 842 094
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>					
Mobilisation communautaire	886 012	0	0	826 502	1 712 514
Coexistence avec les communautés locales	2 028	0	1 911 173	0	1 913 201
Autosuffisance et moyens d'existence	153 387	0	525 767	0	679 154
Sous-total	1 041 427	0	2 436 941	826 502	4 304 870
<i>Solutions durables</i>					
Stratégie de solutions globales	1 199 819	0	1 429 925	0	2 629 743
Retour volontaire	2 532 347	0	0	1 549 034	4 081 381
Réinstallation	747 627	0	34	0	747 661
Sous-total	4 479 793	0	1 429 959	1 549 034	7 458 785
<i>Direction, coordination et partenariats</i>					
Coordination et partenariats	498 867	0	0	308 123	806 990
Gestion et coordination des camps	0	0	0	835 074	835 074
Gestion des urgences	0	0	0	95 935	95 935
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	686 614	0	0	0	686 614
Sous-total	1 185 481	0	0	1 239 132	2 424 613
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>					
Logistique et chaîne d'approvisionnement	838 685	0	58	471 910	1 310 653
Gestion des opérations, coordination et appui	1 177 519	0	644 850	672 698	2 495 067
Sous-total	2 016 204	0	644 908	1 144 608	3 805 720
<i>Appui régional et au Siège</i>					
Partenariat interorganisations et partenariat stratégique	40	0	0	0	40
Capacité et efficacité de l'intervention d'urgence	0	1 323	0	0	1 323
Sous-total	40	1 323	0	0	1 362
Solde des versements aux partenaires d'exécution	3 650 151	0	5 442 408	876 682	9 969 242
Total	30 487 843	78 690	13 698 496	16 044 794	60 309 822

¹ Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.